L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 JUIN 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, E. HARDY.
Rue de Chartres No. 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 7 JUIN.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Les Conventions.

Les abolitionistes radicaux se sont réunis en Convention le 28 mai à Syracuse, dans l'Etat de New York, et ont désigné pour leur candidat à la présidence le célèbre Gerrit Smith. La convention se composait d'environ deux cents membres dont un certain nombre de nègres. Les abolitionistes radicaux sont bien plus avancés que les républicains noirs : ceux-ci veulent simplement circonscrire l'esclavage dans les Etats où il existe actuellement, tandis que les premiers en demandent la complète abolition.

La Convention américaine a depuis longtemps fait son choix, et la Convention démocratique délibère en ce moment à Cincinnati. On ne sait pas encore lequel des trois candidats qui sollicitent ses suffrages triomphera ou s'ils seront écartés pour faire place à un inconnu.

Trois conventions auront donc bientôt désigné leurs candidats. Une quatrième siégera le 17 de ce mois à Philadelphie ; elle se composera des Républicains dits nationaux. Tous les Etats libres y seront représentés et peut être aussi quelques Etats à esclaves, car il arrive maintenant que des délégués sans mandat se présentent au nom d'un Etat qui n'a certes jamais songé à les honorer de leur confiance et se font reconnaître officiellement. S'il plaisait à quelque free soiler de passage en Louisiane de se présenter à la Convention de Philadelphie comme délégué de cet Etat, on se hâterait de l'y admettre pour faire croire que l'opinion publique est ici partagée et que si la majorité des habitans est favorable à l'esclavage, il existe aussi une minorité qui le réprouve.

La convention des free-soilers aura à se prononcer entre trois aspirans : M. Seward, de New-York ; M. Chase, de l'Ohio ; et M. Fremont, de la Californie. Il a été question pendant quelque temps du juge McLean, mais ayant établi dans quelques-uns de ses arrêts la constitutionnalité de la loi sur les esclaves fugitifs, il s'est vu immédiatement renié par son parti. C'est en vain que pour regagner le terrain perdu, il a déclaré plus tard dans un autre jugement que le congrès pouvait interdire mais non établir l'esclavage dans les territoires. Cette concession n'a pas réussi à lui reconquérir les sympathies des free-soilers.

Le juge McLean a le tort immense d'être conservateur ; or, on ne saurait être à la fois bon négrophile et conservateur. Les free-soilers maintiennent qu'au-dessus de la constitution et de la loi du pays il y a la loi divine qui interdit l'esclavage. C'est en vertu de la loi divine qu'ils s'élèvent contre la loi sur les esclaves fugitifs et refusent de la laisser exécuter. Le juge McLean, qui ne reconnaît pas ce code anonyme dont les prescriptions sont puisées à tort et à travers dans les livres saints, qui est habitué, en sa qualité de magistrat, à considérer la constitution comme la loi suprême de l'Union, n'a pu souscrire aux monstrueuses doctrines de son parti. C'est pourquoi il est devenu tout simplement impossible.

M. Seward est l'incarnation de l'intrigue ; il est habile, rusé, diplomate à l'occasion, souple, prudent quand la témérité peut lui nuire, audacieux au contraire lorsqu'il faut porter un coup décisif. Il a en outre toujours été fidèle à la cause de l'abolition. Mais il n'est pas doué d'une nature sympathique, et sa froideur glace ceux là mêmes qui seraient disposés à devenir ses amis.

M. Chase a une nature tout opposée ; il est violent et emporté. Ce n'est pas seulement un homme de parti, c'est un fanatique. Il abhorre l'esclavage, et la haine que lui inspire cette institution n'est pas moins vive que celle dont est animé Giddings. Il a de plus que celui-ci un talent réel. Nous ne comprenons pas qu'il se trouve dans les rangs des free-soilers : sa place naturelle serait parmi les abolitionistes radicaux.

M. Fremont, comme homme politique, n'a pas d'antécédents, et nous avons peine à comprendre que les républicains noirs aient jeté les yeux sur lui. Peut-être le fait de sa naissance dans la Caroline du Sud semble-t-il une garantie de modération et de prudence aux free-soilers qui, tout en condamnant l'esclavage, n'approuvent pas cependant les mesures violentes et dangereuses des abolitionistes.

Le parti républicain choisira un candidat parmi les trois citoyens que nous venons de nommer, mais quant à l'élire il n'y songe sans doute pas. Les chances se partageront selon toute probabilité entre M. Fillmore et le candidat démocrate, et si ni l'un ni l'autre n'obtiennent la majorité des suffrages, l'élection sera déférée à la Chambre des Représentants.

Meurtre.—M. James M. Peak, économe à l'habitation du major Wm Manny, a été assassiné ces jours derniers par un des esclaves de l'atelier.

Correspondance Havanaise.

Havane, 27 mai 1856.

Messieurs,

La fête Dieu est ici le plus grand jour de fête de l'année. Le clergé et la population l'ont célébrée hier. La foule encombrait les rues. La procession s'est rendue de la cathédrale à l'Ofropia en descendant la rue San Ignacio et est retournée à l'église par la rue San Oficio. Le défilé a eu lieu au milieu d'une double haie de troupes. C'est à cinq heures que le cortège a quitté la cathédrale, au signal donné par les cloches des diverses églises et l'artillerie du Moro et de la Cabaña. Les prêtres et les moines ouvraient la marche, puis venaient les gens de couleur, d'autres prêtres, les officiers de l'armée et de la marine, les délégués des corporations, l'évêque, le capitaine-général entouré de clercs vêtus de noir, et portant l'éperon d'or à la botte. Le général Concha portait l'habit de chambellan, avec la clé d'or brodée sur le pan droit, un cierge à la main, tête nue, était suivi de deux serviteurs habillés de rouge et de jaune qui portaient sur un plateau d'argent son chapeau et sa canne de commandement. Un piquet de cavalerie, puis une autre partie du clergé chantant des hymnes, des soldats, les volontaires et le bataillon noir, fermaient la marche.

M. Godard et sa femme partent incessamment pour New York. L'aéronaute a vendu son beau ballon *La Ville de Paris* à un Havanais, M. Perez ; il se propose de faire plusieurs ascensions à New York, à Philadelphie et à Washington, puis de retourner à Paris. Il a néanmoins l'espoir de revenir à la Havane pour s'y fixer. Nulle part, dit-il, il n'a reçu plus d'encouragement qu'à la Havane.

On se préoccupe beaucoup ici des affaires du Nicaragua et du Mexique. On croit généralement à la Havane que l'Angleterre interviendra dans l'Amérique Centrale. Quant au Mexique, les Cubanais sont d'avis que l'Espagne doit faire payer au premier de ces pays les quarante millions de dette qu'il doit au second ; tant que les Mexicains n'auront pas réglé cette dette il est juste, disent-ils, qu'ils soient considérés comme sujets de Sa Majesté la Reine Isabelle.

On construit en ce moment une forteresse sur le bord de la mer, entre la Punta et Castillo Principe, correspondant au Moro.

Un négociant de cette ville du nom de Delachatière vient de se déclarer en faillite ; son passif s'élève à $ 58,000. Je dirai à mes amis des Etats-Unis, qui ont pu avoir affaire au failli, que M. Delachatière n'est pas marié.

Le commerce espagnol a enfin réussi à établir un service de paquebots à vapeur entre la Havane et l'Espagne. La compagnie a acheté un des plus beaux steamers américains qui aient jamais sillonné l'Océan—l'*Ocean Bird*—dont elle a littéralement traduit le nom en espagnol. *El Pajaro del Oceano* fera son premier voyage à la fin de ce mois.

Don Luis de Velasco ó el defensor del Moro, tel est le titre d'une tragédie locale qui obtient en ce moment au Théâtre Tacon le plus étourdissant succès qu'il soit possible d'imaginer. [illegible]

---

temps analysées par d'habiles chimistes qui y ont retrouvé toutes les substances minérales dont l'usage est si salutaire dans quelques unes des maladies les plus rebelles à la science. La vogue de ces sources ne fait d'ailleurs que grandir et tout annonce qu'elles seront cette année le rendez-vous d'un nombre considérable de touristes du Sud.

L'agent de MM. Connor et Wooten à la Nlle-Orléans est M. T. B. Smith, 12 Nouvelle Levée.

Rio Janeiro.—Le brick *Enoch*, capitaine Pratt, arrivé hier de Rio Janeiro, nous a apporté des journaux de cette dernière ville jusqu'au 1er avril. Rien de nouveau.

CHRONIQUE LOCALE.

Cours de District.—A la Première Cour, le juge Robertson a prononcé les sentences suivantes :—William Brown, déclaré coupable de vol, a été condamné à un an de travaux forcés ; James Chapman, assaut à main armée, trois mois de prison ; Hugh Hall, pour avoir blessé une personne, six mois de prison ; François Delpiant, vol, trois mois de prison ; Louisa Daugherty, vol, trois mois de prison ; Martin Gray, voies de fait, trois mois de prison ; Michael McCann, tentative de meurtre sur la personne du recorder Seuzeneau, dix-huit ans de travaux forcés ; Josiah Morgan h. c. l., blessures, six mois de prison ; James Lawless, accusé de s'être servi, en présence d'esclaves, d'un langage qui était de nature à faire naître chez eux des idées de révolte, a été jugé et acquitté.—M. Tappan a demandé que l'affaire (Tappan contre Foster) fût mise hors de cour ; le jury a consenti.

—A la Quatrième Cour, Ann Royal a obtenu le divorce qu'elle demandait.

Devant la 1ère Cour.—Les personnes dont les noms suivent ont été envoyées hier devant la Première Cour de District :

James Nesbit, pour avoir assailli Charles Mass qui ne lui avait offert aucune provocation.—Cautionnement de $500.

John Brown, pour vol commis, en pleine mer, à bord du navire américain Clifton.

Voies de fait.—Peter Conroy, officier de police du premier district, devra répondre à trois accusations de tentative de meurtre. Les plaintes sont portées par John Fleisher, John M. Burke, commis de Fleisher, rue Baronne, et John Lewis.

William Bensmann est en prison pour avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de William Taylor.

John Burke dit que Bridget Lally s'est élancée sur lui, au marché Ste-Marie, un couteau à la main, l'a blessé au dos et, se saisissant ensuite d'une scie, l'a blessé à la figure. Bridget est en prison.

Marie Pilchat, encoignure Dauphine et Hôpital, accuse Marie Jacques de l'avoir grièvement blessée à la tête. L'accusée restera en prison jusqu'à ce qu'elle comparaisse devant le recorder.

James Kennedy s'est plaint au recorder du troisième district d'avoir été assommé par John Ragan et deux autres individus.—Ordre d'arrestation.

Vacances.—La direction des Ecoles Publiques du Premier District a décidé, à sa dernière réunion, que les vacances commenceront le 27 du courant et que les professeurs auront l'usage des appartemens pour donner des leçons particulières pendant les vacances.

Hôpital de Charité.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 6 du courant, à 6 heures du soir :

Admis	168
Renvoyés guéris	161
Morts	19
Malades en traitement	696

CORRESPONDANCE.

On écrit de Paris sous la date du 13 mai :

Les débarquements de nos troupes de Crimée se font en ce moment sans autre formalité que la déclaration du médecin du bord constatant le nombre de malades qu'ils ont eus dans la traversée. Ceux-ci ont été jusqu'ici peu nombreux ; on les laisse dans les hôpitaux du littoral ou des îles, et les troupes débarquées se rendent, sans séjourner, dans les villes de passage, à leurs destinations respectives. Divers corps ont déjà pris terre à Cette ; d'autres abordèrent à Port-Vendres. Marseille a reçu, pour sa part, cinq mille hommes dans la seule journée de samedi ; ce convoi arrivant directement de Kamiesch comprenant les 61e et 27e de ligne (brigade Puibusque) qui ont été dirigés le 61e sur Metz et le 27e sur Périgueux. Un des premiers régiments arrivés est venu tenir garnison à Lyon. La répartition se fait ainsi dans tous les départements.

D'après les journaux de Toulon, la division de Failly n'avait qu'une quarantaine de malades, parmi lesquels une partie seulement atteints de typhus, dont la maladie s'était développée dans la traversée. On continue à faire, au départ de Crimée, une épuration, et les hommes valides ou paraissant tels sont seuls embarqués. Quant aux convalescents on vient de donner l'ordre, disent les journaux d'Orient, de les soumettre encore à plusieurs jours d'épreuve avant l'embarquement afin de ne pas les exposer à une rechute. Il faut espérer que les bons résultats obtenus jusqu'ici, dans ces délicates opérations, se soutiendront jusqu'au terme de l'évacuation.

Au surplus, les nouvelles reçues aujourd'hui à Paris font entrevoir la possibilité d'une occupation plus prolongée de Constantinople, à la requête, dit-on, du Sultan lui-même ; mais cette nouvelle mérite confirmation. Les Turcs ont été si heureux au seul espoir de la délivrance de leur territoire qu'il est peu vraisemblable qu'ils veuillent nous retenir. S'il en était autrement, ce serait de la part du Divan un bien grand aveu de crainte et de faiblesse ; et les Turcs sembleraient être les derniers qui veuillent reconnaître la vérité de leur situation.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGENE SUE.

XI—*Suite.*

—Je comprends à merveille votre commun désir de vous isoler dans la douceur de votre nouveau sentiment,—reprit monsieur Dumirail. Et jetant à sa femme un regard d'intelligence, il ajouta :—Et ensuite de l'arrivée de nos parents ici, quelles ont été vos impressions.... en outre de cette contrariété que vous causait leur venue ?

—J'ai d'abord oublié cette contrariété en serrant la main d'Albert avec un grand plaisir,—reprit Maurice ;—je n'avais pas vu mon cousin depuis quatre ans ; je l'aimais beaucoup ; je me rappelais notre intimité d'autrefois, quoiqu'il eût l'âge que j'ai maintenant et que je ne fusse alors auprès de lui qu'un écolier.... J'ai donc d'abord oublié l'impatience chagrine que me causait sa présence ici.... mais pendant le courant du dîner......

—Achève......

—J'hésite, mon père..... parce que j'ai cédé à un instinct mauvais, mais sans doute involontaire.

—Enfin ?

—J'éprouvais toutes sortes de sentimens contradictoires ; rien ne me semblait plus attachant que ce que nous racontait Albert de ses voyages, et cependant......

—Et cependant ?

—Que te dirai-je, mon père ? Mon cœur se serrait, s'aigrissait ; je devenais injuste envers Albert ; je l'accusais de raconter ses voyages, d'énumérer ses relations avec des souverains dans le seul but de se faire valoir auprès de...

—Auprès de nous ?......

—Non......

—Auprès de qui, donc ?......

—Vraiment, mère, c'est par trop stupide, et maintenant j'ai honte de...

—Allons, Maurice, dis nous toute ta pensée avec ta franchise habituelle.

—Eh bien ! j'accusais Albert de vouloir se faire valoir aux yeux de Jeane. Aussi je ne saurais te dire,—ajouta Maurice, moitié souriant, moitié ému,—non, je ne saurais te dire combien tu m'as rendu heureux, Jeane, lorsqu'au plus intéressant du récit d'Albert, je t'ai vue porter ta main à tes lèvres afin de cacher un bâillement ; ce bâillement-là, vois-tu, m'a soulagé d'un poids énorme !

—Il est impoli de bâiller au nez des gens, je l'avoue,—répondit Jeane, souriant à demi,—mais je n'ai pas le courage de regretter mon impolitesse en songeant, Maurice, au plaisir que t'a causé ce fortuné bâillement, nerveux sans doute, car, ainsi que toi, je trouvais notre cousin très intéressant à entendre ; mais j'étais encore sous le coup de l'impression qu'il m'avait causée à la première vue.

—Quelle impression, mon enfant ?—demanda monsieur Dumirail.—Etait-elle favorable ou défavorable ?

—Il m'avait paru fat, hautain, sûr de lui-même ; son regard me mettait mal à l'aise ; aussi, durant le dîner, je me sentais chagrine ! impatientée. Il me semblait, bien à tort évidemment, que monsieur San-Privato cherchait à se faire valoir aux dépens de Maurice, non pas à mes yeux, mais aux vôtres, mon oncle, ma tante. Enfin, que dirai-je ! car, ainsi que Maurice, j'ai honte de ces aveux. J'allais jusqu'à reprocher à notre cousin son élégance, les décorations dont il se parait, comme s'il eût voulu méchamment faire ressortir la simplicité des vêtements de Maurice. Ah ! je vous l'assure, ma chère tante, ç'a été pour moi un grand soulagement lorsque vous vous êtes levée de table pour rentrer dans le salon. Je n'aurais pu, quelques minutes plus tard, résister à l'envie de pleurer qui me gagnait.

—Et moi..... était-il rien de plus odieux !—s'écria Maurice, rougissant encore d'une colère rétrospective ;—et moi, je me sentais tellement irrité contre ce malheureux Albert, qu'au moment où nous sommes sortis de table, je me tenais à quatre pour ne pas dire à mon cousin : "Ta vanité nous étale tes relations avec des princes, des rois, afin de nous humilier ; mais, malgré tes airs d'ambassadeur et ta brochette de décorations, j'aime mieux être franc laboureur dans nos montagnes qu'un faquin de ton espèce.... et si tu n'es pas content, je te provoque !"

—Maurice ! Maurice !....—dit vivement et d'un ton d'affectueux reproche madame Dumirail, à la fois presque effrayée de l'expression menaçante des traits de son fils, et cependant intérieurement ravie ainsi que son mari des mots échappés à l'impétueux jeune homme. Ils ne doutaient plus de la vocation de leur fils, et cette conviction en ce moment les charmait ; leur fils, ainsi qu'ils l'avaient vaguement redouté, n'était nullement ébloui, séduit par la brillante carrière de son cousin et conservait la simplicité de ses goûts.

Maurice, qui venait de céder à un ressentiment de colère purement rétrospective, reprit en souriant et s'adressant à sa mère :

—Juge de la violence de l'injuste et sotte irritation que j'éprouvais, par l'émotion qu'elle me cause encore. Que dire ? sinon qu'en ce moment-là je n'avais plus la tête à moi, puisqu'il s'en est fallu de peu que je n'aie proposé à ce pauvre Albert d'aller nous battre à coups de fusil. C'était du vertige. Aussi, en quittant la table, mes tempes bourdonnaient ; j'étouffais. Je suis sorti pour prendre l'air, et lorsque, un peu calmé, je suis rentré dans le salon, croyant y retrouver tout le monde, je n'y ai rencontré que Jeane ; elle venait chercher son panier à ouvrage... Soudain elle s'est écriée à ma vue : "Mon Dieu ! Maurice, qu'as-tu donc ? tu es pâle..." [illegible]

tandis que de grosses larmes coulaient sur ses joues.—Puisque tu m'aimes,—ai-je dit à Jeane, allons à l'instant demander à mon père et à ma mère de consentir à notre mariage et d'en fixer l'époque.—Pourquoi ne pas attendre à demain !....Ton père et ta mère sont endormis,—m'a répondu Jeane.—Ne crains rien, nous les réveillerons ; ils nous excuseront en faveur du motif qui nous amène ; et puis, vois-tu, Jeane,—ai-je ajouté—j'ai en ce moment le cœur navré cruellement, et il me semble qu'il s'épanouirait soudain si mon père et ma mère nous disaient : "Vous vous aimez, mes enfans ; nous consentons à votre mariage."

—"Et moi aussi, j'en ai eu le cœur navré, tourmenté," ai-je répondu à Maurice,—reprit Jeane, s'adressant à monsieur et madame Dumirail, de plus en plus attentifs à ces aveux candides.—"Il me semble, Maurice, et ne me demandez pas la cause de cette impression, elle est pour moi inexplicable,—il me semble en cet instant, dis-je, qu'un malheur nous menace, et que nous n'aurions plus rien à craindre si nous devions être unis l'un à l'autre. Aussi maintenant je dis, ainsi que toi, Maurice : "Allons trouver nos parens plutôt ce soir que demain......" Voilà pourquoi nous sommes venus vers vous, à une heure si avancée de la soirée, mon bon oncle, ma bonne tante. Grâce à vous, comme le prévoyait Maurice, notre cœur contristé s'est épanoui.—Ah !—reprit Jeane dans un ravissement ingénu,—je ne demanderai jamais au ciel de félicité plus grande que celle dont je jouis en ce moment.

—Oh ! ma bonne mère,—ajouta Maurice,—à cette heure où mon âme nage dans la joie, je me demande comment j'ai pu, ce soir, me livrer à d'amers, à d'injustes ressentimens ! De quel vertige étais-je donc possédé ! Pauvre Albert ! S'il était là....ce n'est plus en lui montrant un poing menaçant, mais en lui tendant cordialement la main, que je lui dirais : "Ami, à toi l'éblouissement des fêtes de cour. A toi les faveurs royales, juste récompense de ton mérite, brillant diplomate!..... Et à moi, laboureur, l'éblouissement des fêtes de la nature, à moi les faveurs de l'amour, récompense de l'amour ! Va, frère ! nous n'avons rien à nous envier l'un à l'autre. Réjouis-toi de mon bonheur comme je me réjouis du tien."

—Chers et dignes enfans !—reprit madame Dumirail, radieuse et complètement rassurée par les paroles de son fils,—plus que jamais, nous nous félicitons, et pour vous et pour nous, d'avoir accédé à vos vœux.

—Et maintenant, mon ami,—dit monsieur Dumirail, nous nous expliquons parfaitement la cause de ta soudaine résolution de venir, ce soir, nous demander la main de Jeane.... Tu as instinctivement obéi aux impatiences, aux anxiétés de la jalousie, presque toujours inséparable du véritable amour, surtout dans un cœur aussi fougueux que le tien. Mais,—ajouta monsieur Dumirail d'une voix grave et tendre,—mais songe, afin de toujours la vaincre, songe à la dangereuse exaltation de la jalousie! Rien ne motivait la tienne au sujet de ton cousin, tu reconnais maintenant ; et de plus, nous le l'affirmons, nous, ton père et ta mère, qui ne saurions être aveuglés par la passion. Et cependant tu étais sur le point de provoquer Albert....

—C'était stupide, c'était insensé, je te l'ai avoué, je l'avoue encore, mon père.... et quoique ce pauvre cousin ignore mes torts envers lui, demain je redoublerai de cordialité avec lui, afin de les expier, sinon à ses yeux, du moins aux vôtres et aux miens.

—Ce sentiment fait ton éloge,—reprit madame Dumirail.—Un dernier mot, mes enfans. Il est convenable que votre tante soit instruite de votre prochain mariage, non par vous, mais par mon mari et par moi.

—Tu as parfaitement raison, Julie,—ajouta monsieur Dumirail.—Ainsi, mes enfans, gardez votre secret jusqu'à ce que j'aie fait connaître nos projets à votre tante.

—Mon père,—demanda Maurice,—faudra-t-il aussi taire notre secret à notre ami et cher maître ?

—Cela nous serait peut-être bien difficile,—ajouta Jeane en souriant ;—nous avons tant de confiance en monsieur Delmare ! Puis il est si pénétrant ! comment lui dissimuler notre joie ?

—Notre ami savait les desseins que nous avions formés avant votre demande, mes enfans ; vous pouvez donc vous ouvrir à lui....—répondit monsieur Dumirail.

En ce moment la pendule sonnait minuit.

—Il est très tard,—ajouta-t-il ;—va te reposer, Maurice ; il faut, tu le sais, que nous soyons sur pied demain à trois heures et demie, afin d'accomplir notre tournée de surveillance habituelle dans le domaine, avant d'aller déjeuner au chalet de Tréserve, avec ma sœur et son fils. Ainsi.... bonsoir, mon ami....

—Bonsoir, mon père.... bonsoir, mère.... bonsoir, chère Jeane.... je vais me coucher, mais bien certain de ne pas dormir ; et toi.... dormiras-tu ?...

—Je ne le crois pas.... Cependant j'y tâcherai, afin de trouver à mon réveil, mon bonheur tout frais, tout reposé.—répondit Jeane en souriant ; puis elle tendit son front à madame Dumirail qui le baisa tendrement. La jeune fille sortit par une porte conduisant à sa chambre, dépendante de l'appartement de son oncle et de sa tante, tandis que Maurice regagnait la deuxième étage où il logeait.

XII.

Madame San-Privato occupait avec son fils, au premier étage, l'*appartement d'honneur* du Morillon, appartement composé de deux chambres à coucher et de leurs dépendances, séparées par un salon précédé d'une première pièce dont la porte s'ouvrait sur l'escalier.

Pendant cette même soirée, et avant les entretiens précédens entre monsieur et madame Dumirail, et Maurice et Jeane, leur cousin San-Privato, retiré dans son appartement, et assis dans un fauteuil, disait à Germain, son valet de chambre, qui se tenait debout devant lui :

—Ainsi vous avez, après souper, fait jaser les gens de la maison sur monsieur Delmare ?

—J'ai de mon mieux exécuté les ordres que monsieur m'a donnés en sortant de table.

—Depuis combien de temps monsieur Delmare est-il établi dans le pays ?

—Depuis environ trois ans ; à peu près vers l'époque de la mort de la mère de mademoiselle Jeane, m'a dit la cuisinière.

—Et lorsqu'il est venu habiter dans le voisinage du Morillon, M. Delmare connaissait-il mon oncle et ma tante ?

—Cela n'est pas probable ; car, selon les domestiques, ce monsieur passait dans le pays pour une espèce d'ours, n'allait chez personne, ne recevait personne. Ce n'est qu'environ au bout de six mois qu'il a commencé de donner des leçons de peinture à monsieur Maurice et à mademoiselle Jeane.

—Ah ! il s'occupe de peinture !....—dit Albert assez surpris ; puis il ajouta :—Ainsi, monsieur Delmare est ce qu'on appelle l'ami de la maison ?

—Oui, monsieur ; il vient chaque jour donner ses leçons de peinture à mademoiselle Jeane et à monsieur Maurice, et il dîne au moins deux ou trois fois par semaine.

—Les gens de mon oncle, en vous parlant de monsieur Delmare, ne vous ont instruit d'aucune particularité à son égard ?

—Non, monsieur ; ils m'ont seulement dit que tout le monde dans la maison, depuis les domestiques jusqu'aux maîtres, aimait beaucoup monsieur Delmare.

—Et à ce sujet, l'on n'a tenu aucun propos sur lui.... ni sur ma tante, par exemple ?

—Oh ! pas le moins du monde, monsieur,—répondit Germain avec un sourire discret ;—au contraire....

—Qu'est-ce que cela signifie, au contraire ?

—Je veux faire entendre par là à monsieur que, si l'on croyait monsieur Delmare amoureux de quelqu'un, ce n'est pas de madame Dumirail qu'il le serait....

—Expliquez-vous.

—Je parle toujours à monsieur d'après les dires de la cuisinière, qui est, de tous les domestiques d'ici, la plus ancienne, la plus bavarde et celle qui est le plus aisément lorsqu'on la presse un peu.

—Eh bien ! que disait-elle ?

—Elle disait que monsieur Delmare affectionnait grandement monsieur Maurice et mademoiselle Jeane, mais que celle-ci était sa préférée en toute chose, et que bien qu'il tâchât de cacher cette préférence, elle était très visible.

—Ah ! ah ! — dit San-Privato ; et en suite d'un moment de réflexion :—continuez.. Ainsi monsieur Delmare aurait pour mademoiselle Jeane une préférence marquée quoiqu'il s'efforçât de la dissimuler ?

—Oui, monsieur ; et même l'une des deux domestiques qui servent ordinairement à table a ajouté que comme lorsqu'elle est debout devant ses maîtres, attendant leurs ordres, elle n'a rien de mieux à faire pour passer le temps que de regarder les uns et les autres, elle a souvent remarqué que monsieur Delmare, lorsqu'il ne se croyait observé de personne, ne détachait pas sa vue de mademoiselle Jeane ; et la servante ajoutait que, il n'y a pas longtemps de cela, elle avait vu une larme rouler dans les yeux de monsieur Delmare, tandis qu'il contemplait à la dérobée mademoiselle Jeane.

—Ainsi,—reprit San-Privato après avoir attentivement écouté son valet de chambre,—on croit ici monsieur Delmare amoureux de mademoiselle Jeane ?

—Amoureux, serait peut-être trop dire, monsieur ; les domestiques ont seulement remarqué sa préférence très évidente pour mademoiselle. Il est vrai que la cuisinière trouve que M. Delmare est encore très bel homme et ne verrait rien d'étonnant à ce qu'il fût amoureux ; mais l'une des servantes et le cocher ont émis l'opinion qu'à son âge monsieur Delmare ne saurait aimer d'amour une jeune personne dont il pourrait être le père, et que, s'il l'aimait c'était comme on aime une fille.

—Quelle idée !—se dit San-Privato tressaillant et se parlant à lui-même.

Puis se recueillant, tandis que Germain, interrompu par son maître, gardait un respectueux silence, Albert reprit après quelques instans de réflexion :

—Ainsi, afin de préciser les dates, selon vos renseignemens, monsieur Delmare est, m'avez-vous dit, établi dans ce pays depuis trois ans ?

—Oui, monsieur.

—Il donne ici des leçons de peinture ?

—Oui, monsieur.

—Et lorsqu'il est venu habiter le pays, il était totalement inconnu de monsieur et de madame Dumirail ?

—Oui, monsieur, puisque ce n'est qu'au bout de six mois de séjour ici qu'il a commencé de donner des leçons à mademoiselle Jeane.

L'entretien d'Albert et de son serviteur fut interrompu par l'entrée de madame San-Privato, qui, s'adressant à son fils :

—Tu n'es pas couché, tant mieux, j'ai à causer avec toi.

Germain se retirait discrètement lorsque son maître lui dit :

—Vous m'éveillerez demain à six heures.

Le serviteur s'inclina, et Albert resta seul avec sa mère.

(*A suivre.*) EUGENE SUE.

[illegible]

[*Communiqué.*]

Messieurs les Editeurs,

De graves accusations ayant été dirigées contre M. Joseph Génois au sujet des troubles déplorables qui ont eu lieu lundi dernier au poll de la rue d'Orléans, nous venons vous demander, comme amis de la justice et de la vérité, de publier les déclarations suivantes qui disculpent entièrement cet honorable citoyen. Sachant M. Génois incapable des actes odieux qui lui sont imputés, nous tenons à établir d'une manière irrécusable son innocence aux yeux de ses concitoyens de tous les partis.

UN GRAND NOMBRE DE CITOYENS.

Déclaration de M. J. Heyliger.

Aux éditeurs du Courrier de la Louisiane.

Messieurs,

Votre numéro de mercredi contient un article qui demande quelques explications de ma part.

Dimanche dernier, quelques minutes avant dix heures du matin, je me suis rendu chez M. Génois dans le but d'y déjeuner avec lui. Je l'ai fait sans invitation préalable, car les relations d'amitié qui existent entre cet honorable citoyen et moi, depuis de longues années, me permettent parfois de me dispenser de cette formalité. Il y avait là beaucoup de convives, parmi lesquels je puis citer MM. A. J. Guirot—Dr Reyburn—E. Latour—Wm Higgins—J. H. Alpuente—C. Ramos—Bernard Avegno—P. C. Wright et plusieurs autres. Je connaissais chacun de ceux-là personnellement ou de nom, et, conséquemment, il m'est permis d'affirmer, de la façon la plus positive, qu'il ne se trouvait aucun Sicilien parmi eux.

Ce jour-là, la conversation roula sur l'élection du lendemain, et j'entendis, plus d'une fois, M. Génois conseiller la modération et l'ordre. Il engagea même ses amis à accepter les invectives, les insultes, plutôt que de causer aucun trouble. L'observation fut faite, à plusieurs reprises, que cette élection serait paisible, et que tout votant pourrait se rendre aux polls sans crainte d'y être injurié, maltraité. Je pris congé de ces messieurs un peu avant midi.

Je regrette beaucoup qu'une réunion toute amicale ait été interprétée d'une façon si odieuse, qu'elle m'oblige à écrire ce que l'on vient de lire.

Votre respectueux et obéissant serviteur.

J. HEYLIGER.

Déclaration de l'honorable J. C. Wright.

Nlle-Orléans, 6 juin 1856.

Aux Editeurs du Courrier de la Louisiane.

Messieurs,

J'ai lu dans votre numéro du 4 courant un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu chez M. Génois, dimanche matin, et je suis heureux de venir l'appuyer de mon témoignage et de déclarer qu'il ne contient que la vérité. J'agis ainsi, non point parce que ce compte-rendu a besoin d'un autre nom, afin d'être cru dans cette communauté, où M. Génois a passé les meilleures années de sa vie, où il a toujours été regardé comme un homme d'une intégrité inattaquable, où il a rempli d'importantes fonctions, mais parce que je désire répondre à l'appel que vous avez cru devoir adresser à ceux qui avaient l'honneur, en cette circonstance, d'être les hôtes de M. Génois. Aucune invitation, aucun rendez-vous ne m'avait convié à ce déjeuner. Je me suis rendu chez M. Génois afin de lui remettre les tickets des 1er et 2me precincts, qui m'avaient été confiés, dans la soirée précédente par le comité central démocratique.

J'ai été fort agréablement surpris de trouver une table somptueusement servie, environ vingt invités présents, parmi lesquels je me rappelle parfaitement ceux dont vous avez cité les noms.

C'était purement une réunion d'amis, de convives, et je suppose qu'il serait difficile de faire croire à un citoyen honorable de la Nouvelle-Orléans que ces messieurs étaient assemblés là avec les projets que les ennemis de M. Génois lui ont attribués si cruellement, si haineusement. La seule chose qui ait été dite relativement à l'élection, a été,—et c'était l'expression de l'opinion unanime,—qu'elle serait *toute pacifique*, que des citoyens bien connus, des plus respectables, se trouveraient aux différents polls, et que leur présence y empêcherait ou y arrêterait toute espèce de désordres. Rien de plus, que je sache, n'a été dit, en cette circonstance, au sujet de la politique et de l'élection du lendemain.

Très respectueusement,

J. C. WRIGHT.

Déclaration de M. Louis Vinot.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1856.

Messieurs les Editeurs du *Courrier de la Louisiane*,

J'étais de ceux qui, dimanche matin, assistaient au déjeuner donné chez M. Joseph Génois. Les autres convives étaient MM. L. Heyliger,—J. H. Alpuente,—A. J. Guirot, F. M. Crozat,—L. J. Sigur,—Wm H. Higgins,—C. Ramos,—A. Gérard,—A. D'Hémécourt,—F. Buckley,—A. Baldwin,—A. Adnet,—R. Phillips,—C. Stein,—J. Brauns,—Hortaire Andry,—Z. Latour,—P. C. Wright,—L. St-Martin,—B. Avegno,—A. Avegno,—un neveu de M. Génois était aussi présent. Je n'ai vu aucun Sicilien à ce déjeuner.

M. Génois m'a recommandé de mettre tout en œuvre pour maintenir l'ordre, et faire garder la paix à mon precinct, le 14ème, septième ward.

LOUIS VINOT.

Déclaration de M. Crozat.

Je, soussigné, déclare que le dimanche 1er juin, je me rendis à l'invitation de M. Joseph Génois chez lui, pour y déjeuner. A neuf heures moins un quart j'étais à sa maison, où je trouvais Messieurs Heyliger, Z. Latour et Rayburn ; nous partîmes (l'élection), M. Génois de la bouche de M. Génois que des paroles de paix et de conciliation ; il affirmait qu'il n'y aurait aucun trouble, que des mesures avaient été prises par les deux partis, qu'il y aurait à chaque "precinct" des officiers de police pour maintenir l'ordre, engager les citoyens à venir voter et à se retirer après avoir déposé leur bulletin, afin de ne pas encombrer les "polls." Nous en étions là, lorsque arrivèrent Messieurs J. H. Alpuente, A. Gérard, A. Adnet, Hortaire Andry, Caleb, Stein et F. Buckley. Après les compliments d'usage, on servit le déjeuner ; nous étions à table, lorsque le recorder Ramos, P. C. Wright, P. Brauns, L. St-Martin, se joignirent à nous ; nous étions à la fin du déjeuner, lorsque Messieurs J. L. Sigur, A. Guirot, B. Avegno, A. Avegno, A. Baldwin, J. D'Hémécourt entrèrent, et alors la conversation sur l'élection devint générale ; je n'ai entendu dire par aucun des convives qu'on eût organisé une bande de Siciliens. Je déclare en outre qu'il n'y avait parmi nous aucun Sicilien, et je tiens pour méchants et calomniateurs tous ceux qui soutiennent le contraire, car j'ai quitté la maison de M. Génois à deux heures de l'après-midi.

F. M. CROZAT.

Signé et assermenté pardevant moi, ce jour le 5 de juin 1856.

F. CALONGNE, 4me Justice de Paix.

Déclaration de M. Louis St Martin.

Dimanche dernier, vers 11 heures, je me rendis chez M. Joseph Génois, afin d'assister à un déjeuner auquel il m'avait fait l'honneur de m'inviter. Je trouvai à table MM. Rayburn, — Heyliger, — Alpuente, — F. M. Crozat,—L. J. Sigur,—W. H. Higgins,—J. A. D'Hémécourt,—A. Gérard,—A. Baldwin,—B. Avegno,—Hortaire Andry,—Z. Latour,—P. C. Wright,—A. Avegno et C. Ramos. Je déclare, sur l'honneur, que je n'y ai vu aucun Sicilien. Je me suis retiré à midi, avec Higgins et Sigur, et j'affirme que pendant tout le temps que je suis resté chez M. Génois, pas un seul mot n'a été prononcé qui fût de nature à faire supposer qu'il y aurait le moindre désordre pendant les élections ; au contraire, tout le monde s'attendait à une élection très tranquille en ce que M. Génois, ainsi que tous ceux présents, engageaient leurs amis à se conduire avec calme, et surtout à s'abstenir de toute agression envers leurs adversaires politiques.

Nouvelle-Orléans, le 5 juin 1856.

L. ST-MARTIN.

Je confirme ce qui précède en tous points.

W. ST-PAUL.

Déclaration de M. John H. Alpuente.

Aux éditeurs du Courrier de la Louisiane.

Messieurs,

Comme je suis un de ceux qui, dimanche dernier, ont assisté à un déjeuner donné par M. Joseph Génois à plusieurs de ses amis politiques, et que certaines accusations ont été portées contre lui, je crois de mon devoir de déclarer que je n'ai pas vu de Sicilien à sa table ou chez lui. Cette réunion toute amicale avait pour but d'exprimer notre opinion individuelle sur le résultat probable de l'élection qui devait avoir lieu le lendemain. Pendant tout le temps que je restai à table, pas un mot ne fut dit qui put exciter de méchantes passions—au contraire,—et, je dois rendre cette justice à notre hôte, qu'il était si loin de penser qu'aucun acte de violence dût être commis qu'il nous déclarait que sa ferme conviction était que la paix publique ne serait point troublée.

JOHN H. ALPUENTE.

5 juin 1856.

"Dimanche dernier, vers midi, je crus devoir me rendre chez M. Joseph Génois afin de m'excuser de n'avoir pu assister à un déjeuner auquel il m'avait fait l'honneur de m'inviter pour ce jour là. Lorsque j'arrivai chez lui, le repas était terminé et la table desservie ; le plus grand nombre des convives s'était retiré, j'y trouvai cependant le docteur Reyburn, MM. A. Gérard, A. Baldwin, A. Adnet, L. Vignot et A. Avegno. Je restai près de deux heures chez M. Joseph Génois ; je déclare et j'affirme ne pas y avoir vu un seul Sicilien.

"Je crois devoir ajouter que j'ai souvent eu l'occasion de me trouver avec M. Joseph Génois pendant les derniers jours qui ont précédé l'élection de lundi, qu'il a invariablement, en ma présence, engagé ses amis de parti démocrate, ses amis le sol ou naturalisés, à se conduire avec une prudente fermeté, et surtout à s'abstenir de toute agression envers leurs adversaires politiques.

A. J. GUIROT.

Nlle-Orléans, 4 juin 1856.

Déclaration de M. A. Gérard.

Messieurs les éditeurs du Courrier de la Louisiane.

J'ai lu dans le *Courrier* d'aujourd'hui l'appel amical que vous adressez aux personnes qui ont assisté au déjeuner donné, dimanche, par M. Jos. Génois. Ma déclaration est, en tous points, conforme à celle qui a été faite par M. Guirot. J'ai été présenté à toutes les personnes qui se trouvaient chez M. Génois, et j'affirme n'y avoir pas vu un seul Sicilien. Je suis sorti de chez M. Génois vers deux heures et demie.

Je crois inutile d'ajouter que M. Génois a été plein de courtoisie vis-à-vis de ses invités, et que, lorsqu'il a été question de politique, il a manifesté le désir que les élections se passassent avec calme, sans permettre aucune provocation.

[illegible]

A. GÉRARD.

Déclaration de M. Hortaire Andry.

[illegible]

parcoles de paix et de conciliation, et je n'y ai pas rencontré un seul Sicilien.

Nlle-Orléans, 5 juin 1856.

HORTAIRE ANDRY.

Déclaration de M. A. Baldwin.

Je déclare que j'étais l'un des invités au déjeuner offert par M. J. Génois, dimanche dernier, et les comptes-rendus qui précèdent sont fidèles en tous points. Il ne se trouvait là aucun Sicilien. Je déclare, de plus, que je ne quittai le domicile de M. Génois qu'à deux heures et demie, et que M. Génois se rendit chez moi à deux heures et demie, dîna avec ma famille et nous tint compagnie jusqu'à environ cinq heures, et qu'alors nous sortîmes ensemble et nous nous dirigeâmes vers la prison de paroisse où nous sommes restés une heure de plus.

A. BALDWIN.

Déclaration de M. J. A. Devilliers.

Je me suis rendu chez M. Génois, entre huit et neuf heures, dimanche soir, et je demeurai avec lui pendant quinze minutes. Lorsque je me retirai, M. Génois était presque déshabillé ; il se coucha avant mon départ.

F. A. DEVILLIERS.

Déclaration de M. Valcour Fortier juge d'élection.

Je soussigné, l'un des inspecteurs d'élection, au 11ème precinct, déclare que, le 2 juin, il a vu M. Joseph Génois au poll ; que jusqu'à environ onze heures et demie, tout a été remarquablement calme, à l'exception d'un petit désordre, causé par M. Charles Riddel ; que, durant tout ce temps, M. Génois est resté calme, conciliant et a conversé ouvertement, amicalement avec des membres des deux partis ; que, dans différentes occasions, il a remarqué que M. Génois apaisait des votants qui avaient été ou pensaient avoir été illégalement empêchés dans l'exercice de leur vote ; que, au moment où la rixe commença, c'est-à-dire entre onze heures et demie et midi, M. Génois qui avait passé la plus grande partie de la matinée devant la plateforme du poll, ne s'y trouvait plus ; qu'à ce moment, un votant se présenta pour déposer son ticket, et sur la demande que lui fit un des commissaires d'élection, afin de savoir de lui depuis combien de temps il votait dans ce precinct, ledit votant répondit, avec un accent italien, deux ans—prononçant *doux ane*—ce qui fit qu'il fut mal compris par les juges, qui crurent qu'il voulait dire *douze ans*. Alors, ajoute le déposant, une personne qui se trouvait là corrigea ledit votant, expliquant aux juges qu'il voulait dire deux ans (et pour le faire mieux comprendre, elle levait deux doigts), et, comme elle parlait, elle fut frappée par M. Hubbard qui accompagna son coup de cette observation que ladite personne n'avait pas le droit de répondre pour le votant. Là-dessus, la personne frappée retraita afin de se défendre, et un coup de pistolet partit, qui fut l'origine et la cause des troubles dont le résultat a été le sang versé et le meurtre.

V. FORTIER.

Je soussigné, déclare que, lundi dernier, 2 juin, après la première rixe qui a eu lieu rue d'Orléans, en face du bureau d'élection, j'ai vu M. Joseph Génois se porter au devant de sept ou huit personnes, armées et dans un grand état d'excitation, et je l'ai entendu leur dire à différentes reprises : Arrêtez, messieurs, arrêtez, ne tirez pas, ne tirez pas ! J'ajoute que ces paroles ont paru produire leur effet.

Je suis d'opinion que M. Joseph Génois a fait tout ce que pouvait faire un bon citoyen, en pareille circonstance, afin de rétablir le bon ordre.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1856.

PROSPER LE BLANC.

Après lecture de la précédente déclaration, j'affirme que tous les faits qui y sont relatés sont exacts.

P. O. NADAUD.

Déclaration de M. Charles Boudousquié.

Je soussigné, Charles Boudousquié, déclare que pendant la risque qui a eu lieu lundi dernier, rue d'Orléans, j'ai vu M. Joseph Génois placé, sans armes, entre les Américains et les Siciliens, repoussant ces derniers vers la rue Bourbon et adjurant les premiers de garder la paix.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1856.

CHARLES BOUDOUSQUIÉ.

Monsieur Joseph Génois.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1856.

Monsieur,

Les conversations dont vous avez été l'objet relativement à la malheureuse affaire de la rue d'Orléans pendant la dernière élection, me font un devoir de vous offrir le témoignage ci-joint, dont vous pouvez faire l'usage que vous croirez le plus convenable.

Agréez-le, toutefois, monsieur, car c'est un hommage à la vérité, et une preuve de la considération profonde que j'ai, et j'ai toujours eue en vous, de l'homme, du magistrat, du citoyen.

Votre obéissant serviteur,

A. NATILI, D. M.

NOUVELLE-ORLÉANS, 5 juin 1856.

Je suis allé au poll de la rue d'Orléans, lundi dernier (2 juin,) entre onze heures et midi,—tout y était parfaitement tranquille—j'ai déposé mon vote sans aucune objection, sans la moindre difficulté. J'ai rencontré, en sortant, M. Joseph Génois, avec lequel j'ai traversé la rue ; arrivés sur le trottoir, en face du Café d'Orléans, nous avons rencontré M. Charles Génois et M. O. Nadaud, et nous nous sommes arrêtés avec ces messieurs, causant de l'élection. Quelques minutes seulement s'étaient écoulées, quand j'ai vu plusieurs personnes se précipiter en dehors du poll, pousser des cris, et décharger des revolvers. Mon premier mouvement a été de profiter d'un corridor qui se trouve là, pour me mettre à l'abri des balles ; mais le bruit ayant cessé, je suis revenu dans la rue pour me rendre chez moi, quand une nouvelle rixe a commencé, et une troisième immédiatement après, à l'angle des rues Bourbon et Orléans, pendant lesquelles les coups de pistolet ont été très nombreux. J'ai remarqué quelque individu armé d'un long couteau, une espèce d'espadon.

J'ai vu M. Joseph Génois au milieu de la foule, se porter au-devant d'hommes armés, et les retenir, et je l'ai entendu crier à différentes reprises : *Arrêtez ! arrêtez ! pour Dieu, arrêtez ! ne tirez pas, ne tirez pas !*—et je n'hésite nullement à dire que la présence et les paroles de M. Joseph Génois ont empêché que le mal ne devînt plus considérable.

A. NATILI, D. M.

Déclaration de M. Crouère.

A personnellement comparu devant moi, Clément Ramos, Recorder, M. Paul Crouère qui, après avoir été dûment assermenté, déclare et dit qu'il était présent à l'affaire qui a eu lieu au poll de la rue d'Orléans ; qu'il a toujours vu M. Joseph Génois essayer d'y calmer le désordre, qu'il l'a entendu dire à plusieurs reprises, à ceux qui y étaient engagés : "Ne tirez pas, allez-vous-en !" "Ne tirez pas, allez vous-en !" Le déposant ajoute que si M. Joseph Génois n'avait pas été présent, le désordre aurait augmenté, au lieu de cesser, comme cela a été le cas, quelques instants plus tard.

J. S. CROUERE.

Signé et assermenté, ce jourd'hui, devant moi, CLÉMENT RAMOS, Recorder.

Déclaration de M. D. Gaudy.

Monsieur Duménil Gaudy, dûment assermenté, déclare et dit qu'il était présent à l'affaire qui a eu lieu, le jour de l'élection, rue d'Orléans ; qu'il a vu M. Joseph Génois essayer d'appaiser le désordre, et qu'il lui a entendu dire, plusieurs fois, à ceux qui y participaient : "Arrêtez, arrêtez, ne faites pas feu, éloignez-vous !" D. GAUDY.

Signé et assermenté devant moi, ce 5 juin 1856. FRS. CALONGNE, Juge de paix de la 4me Cour.

Déclaration de M. Casimir Lacoste.

J'étais assis avec plusieurs de mes amis sur le banc en face du Café d'Orléans ; la plus grande tranquillité régnait au poll. Tout à coup j'entendis la détonation d'une arme à feu ; aussitôt je vis plusieurs personnes accourir tirant des coups de pistolet de tous les côtés. Pour un moment, le calme eut l'air de se rétablir ; alors je voulus me retirer. Arrivé près de l'encoignure Orléans et Bourbon, je vis plusieurs personnes aux prises, se tirant des coups de pistolet, d'autres des armes à la main tels que poignards ou sabres. Je m'avançai vers l'endroit du tumulte ; je vis M. Joseph Génois au milieu de la mêlée sans armes et s'écriant : "Messieurs, que faites vous ! Arrêtez, arrêtez, ne tirez pas, allez-vous-en, allez-vous-en !" M. Génois traversa la rue, je m'avançai à lui et lui dit : "Il faut que tu sois fou pour te précipiter de la sorte sans armes au milieu d'une mêlée pareille." "Eh bien ! si javais été tué cela aurait été afin de tâcher de rétablir l'ordre et empêcher l'effusion du sang." Un moment après je vis M. F. Lobé et M. Prosper Le Blanc ; ce dernier me dit : Il y a quatre ans que je ne parle pas à M. J. Génois ; je ne puis m'empêcher de dire à sa louange qu'il a fait tout ce qu'il dépendait de lui, même au péril de sa vie pour tâcher de rétablir l'ordre.

Signé CASIMIR LACOSTE.

Signé et assermenté par devant moi, ce jour, le 6 juin 1856.

Signé : CLÉMENT RAMOS, recorder.

LE GRAND REMEDE RUSSE

POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'ortie, les agacins, les maladies de teint, les engelures, le rhumatisme, les panaris, la suppuration, les morsures de pied et d'araignée, les engelures, les écorchures, les lèvres et les mains gercées. Les vertus de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans ; elle ne nuit jamais à la prescription du médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule appartenant à la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et de familles de premier rang qui en recommandent l'usage. Le SALVE RUSSE de Reading est dans de grandes boîtes en fer blanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Celles gravés de travers également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

PROVISIONS.

[illegible]

M. Les soussignés, membres du Barreau, recommandent respectueusement M. Arthur Sancier comme capable de remplir la vacance occasionnée par la mort de M. Richard Richardson, troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

M. Sancier est membre du Barreau et est, selon nous, digne d'occuper la place :

J. Lavergne,	Randell Hunt,
W. O. Denègre,	C. Roselius,
Harry T. Hays,	John Livingston,
Cyprien Dufour,	G. Le Gardeur,
William H. Hunt,	J. Q. A. Fellows,
C. O. Dugué,	John B. Holt,
Dwight Martin,	Henry G. Leovy,
Thomas Hunton,	John Finney,
L. Madison Day,	E. Bermudez,
Henry Denis,	Thos. Alex. McDonald,
John C. Larue,	A. Piret Jr,
L. Castera,	Chas. M. Emerson,
E. W. Huntington,	J. D. Mayes,
John W. Price,	L. Chervet,
H. A. Clinch,	J. M. Davidson,
Clement B. Penrose,	Geo. L. Bright,
J. Ad. Rozier,	G. W. B. Marr,
A. A. Meilleurs,	A. J. Villeré,
A. Dugué,	Edwin C. Mix,
J. P. Harrison,	J. C. Egan,
Wm C. Hammer,	R. J. Sage,
	M. C. Edwards.

6 juin.

Appel aux Français.

UNE réunion aura lieu, CE SOIR, à la salle de la Petite Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour prendre les mesures nécessaires pour arrêter ou faire arrêter les assassins de Gérard.

La réunion aura lieu à 8 heures du soir.

7 juin—1

Contrefaçon.—L'attention du public est appelée sur une contrefaçon des célèbres Amers du Dr Hostetter. Depuis que ce remède est répandu, des individus les ont imités et, dans certains cas ont acheté de vieilles bouteilles qu'ils ont remplies. Nous engageons les acheteurs à ne s'adresser qu'aux marchands respectables. Les véritables Amers sont recouverts d'un métal sur lequel le nom est inscrit.

A vendre par E. J. HART & Co, No 79, rue Tchoupitoulas.
CADY & HOLMES, No 7, rue Gravier.
J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

27 mai—6vâo

La barque américaine Griffon, capitaine S. S. Colburn, est en déchargement au post 22, 2d district. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis de douane, et leurs marchandises seront envoyées aux magasins de la douane.

M. PERRILLIAT & Co, 14 Toulouse.

7 juin—3

SOURCES DE BLADON,

DANS L'ALABAMA.

MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, situées dans une partie saine de bois de pin, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils sont prêts à recevoir les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. Un bon maître d'hôtel et des domestiques attentifs venant de la ville ont été engagés, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour rendre un séjour chez eux agréable sous tous les rapports.

Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de s'étendre longuement sur la vertu de ces eaux. Le public connaît depuis longtemps l'analyse qu'en a faite le professeur—et les personnes qui y ont eu recours les ont rendues célèbres. Les trois sources, l'Alcaline, la Source Blanche et la Source de Vichy, ont chacune leur avantage, et comme boissons alcalines acidulées, elles sont, selon l'expression du Dr Riddell, "sans rivales dans le Sud, et bien qu'il y en ait qui contiennent plus de matières minérales, elles ne leur cèdent guère sous le rapport de la salubrité." De nombreuses cures extraordinaires viennent à l'appui de cette assertion.

Des voitures et des chevaux sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires.

L'agent des propriétaires à la Nouvelle-Orléans est M. T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle-Levée.

7 juin—3m

A partir de ce jour M. S. BIER a notre procuration, par acte passé devant A. Ducatel, notaire public. Nouvelle Orléans, 6 juin 1856.

7juin—7,9,11 LOPEZ & Co.

ON demande une cuisinière et domestique de maison, blanche ou de couleur.—Bons gages. S'adresser au No 50, rue de Chartres. 7 ju

A. DURAND,

Agence générale d'affaires.

Office passage de la Bourse. Entre Bienville et Douane, no F.

PLACEMENTS de fonds, collections de toutes sortes, négociations de billets, prêts sur hypothèque. Se charge aussi de la location des maisons et des réparations qu'elles peuvent avoir besoin, comme aussi de louer les esclaves au plus haut prix du marché.

5 juin—1m

DEMANDE.

UN professeur français, d'un certain âge et d'une longue expérience dans l'enseignement, désirerait trouver un emploi de précepteur dans une bonne famille, à la campagne.

Outre sa langue maternelle, il parle et enseigne l'Anglais et l'Espagnol ; il professe également le Latin, l'Italien et les Mathématiques, etc.

Il fournira les meilleures recommandations.

S'adresser à J. J. R., Nouvelle-Orléans, poste restante. 6 juin—6f

AVIS.

LES soussignés ayant été nommés seuls *fondés de pouvoirs* et agents de M. F. Rocquet, domicilié à Bordeaux, et de M. A. Rangum, domicilié autrefois à la Nlle Orléans, par acte passé pardevant M. Baleste Marichon, notaire à Bordeaux, le 29 avril 1856, révoquent les procurations données à M. H. Gilly, domicilié à la Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1855, pardevant M. Amédée Ducatel, notaire en cette ville, et révoquant particulièrement la procuration donnée le 24 novembre 1855, pardevant M. Baleste Marichon, notaire à Bordeaux,—annoncent par le présent qu'ils sont prêts à s'occuper des affaires de leurs mandants.

Nlle-Orléans, 31 mai 1856.

GRATIAA, COMMAGERE & Co, No 20, rue de la Douane.

31 mai—6f v et epmy

Institution de Mme Desrayaux

L'OUVERTURE de l'établissement d'été aura lieu le lundi, 9 juin, à la Passe-Christian. *Les études* y sont les mêmes qu'en ville, y compris le dessin et la musique.

M. E. Prévost, chef d'orchestre du grand opéra, y continuera, comme l'année dernière, ses leçons de chant, solfège et harmonie.

L'établissement de la ville reste ouvert tout l'été, sans interruption, pour les élèves pensionnaires ou externes. 22 mai—1m v & s.

AVIS.

LE soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co.

Nlle Orléans, 1er juin 1856.

2 juin—v. et s. G. W. DUNBAR.

G. W. Dunbar & Co.

MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BROGNEQUINS,

No. 5, rue des Magasins.

NOUVELLE-ORLÉANS.

G. W. DUNBAR, O. VOORHIES. 2 juin

Champagne.

EN débarquement du navire Leonard Dyer : 100 paniers Cordon bleu, 100 do Cordon vert, 100 do Crème rouge, 100 do Ancre, 100 do Cygne. A vendre par SOUTHERN-URSEIN, 53, rue Gravier.

A [illegible] A vendre par E. CHAMON, 181, rue Royale.

ATTENTION.

Nous appelons l'attention du public sur la vente d'esclaves de valeur, à un an de crédit, qui aura lieu aujourd'hui à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, par le ministère de MM. J. A. Beard & May.

Les mêmes encanteurs offriront, à la même heure, à l'Arcade de Banks, plusieurs propriétés de valeur pour le compte des successions de Harlow Lamb, Amelie Parker et Thomas Carew et sa femme.—Voir aux avis.

Vincent & Co., vendent à l'encan, ce matin, à 10 heures, à leur magasin, no 25, rue de la Douane, 175 colis et lots de marchandises sèches importées récemment. L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

7 juin—Terrain de valeur, dans le 4me District, dans l'îlet compris entre les rues Washington, Bacchus, Quatrième et Dryades, formant l'encoignure Washington et Bacchus.—Un terrain dans l'îlet compris entre les rues Levée, Water, Deuxième et Troisième.—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Joséphine, St-André, Mannei et Clara, le tout pour la succession de Harlow Lamb.—Deux maisons en bois à étages, couvertes en ardoises, et d'autres belles bâtisses dans la rue Girod, entre Bassin et Franklin, 1er District, pour la succession de Ann Penderghast.—Quatre terrains bien remblayés et propres à bâtir, rue du Bassin, entre Annonciation et Constance, pour la succession de Amelie Parker.—12 terrains à Carrollton ; 9 îlets et portions d'îlets à Métairieville, un terrain rue Rousseau, 4me district. Propriété améliorée et terrains vagues rues Derbigny, Jackson et Thalie, pour une dissolution de société.—Choix de terrains propres à bâtir, rue des Magasins. Maison haute en briques à l'angle des rues Liberty et Euphrosine.—Jolie petite résidence rue St André, près le marché de la rue des Magasins—3 terrains de choix enc. Bacchus et Erato, Prytanée et Euterpe, Bacchus et Thalie—Maison haute en bois rue Septième, entre Camps et Magasins—Résidence en briques rue Gravier, entre St Jean et St Pierre—Résidence haute en briques rue des Magasins entre 3me et 4me dans dist. à la folle enchère.—2 Terrains de choix améliorés, encoignure Bacchus et Erato, et Bacchus et Thalie.—Esclaves de valeur à un an de crédit.

10 juin—Esclaves et actions de banques et de chemin de fer—certificat d'assurance et comptes de la succession James M. Fermor.—Meuble, beau piano etc rue Annonciation entre Bassin et Robin.

14 juin—Propriété sur la Grande Ile, ci-devant résidence du général Wm DeBuys—Terrain et Maison à l'angle des rues Poydras et Clara.—Propriété améliorée à l'angle des rues de la Levée et Deuxième, 4me district.—Quatre terrains vagues, 1 dito amélioré au coin des rues Poydras et Carondelet—Propriété améliorée rue Chesnut, entre Harmony et Pleasant—Terrains améliorés dans le 1er district, rue Poydras coin Bertrand—Grande vente à la folle enchère d'actions des banques de la Louisiane et de l'Etat de la Louisiane, pour la succession de J L Harris.—Propriété à Biloxi—Résidence de famille rue St Louis—2 maisons basses en briques, rue Girod entre Camps et Magasins.

21 juin—Maison à deux étages face aux rues Hevia et Cypress, Roman et Prieur.

24 juin—Résidence et terrain vague rue des Champs Elysées entre Bons Enfants et Morales, 3me dist.—La moitié indivise de 24 terrains, même dist. îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle et des Peintres et des esclaves arrimeurs, etc, le tout pour la succession de Tas N Boylan.

28 juin—Choix de terrains propres à bâtir, rue Nayades, entre Jackson et Philippe ; 5 îlets de terre en la ville de Carrollton, et un esclave ; le tout pour la succession de Jo D Stewart—Une portion de terre en la paroisse de Jefferson, un peu au-dessus de la ville de Carrollton—Magasin en briques à 2 étages, rue de la Levée, faubourg Livaudais, et un lot d'esclaves de valeur, pour un partage.

28 juin—Vente au comptant de deux esclaves de valeur.

12 juillet—Terres de choix dans les paroisses de Caddo et Bossier, Lne.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

AVIS

Aux personnes réclamant des terres.

LES personnes suivantes, pour lesquelles j'ai demandé les terres qu'elles réclament en vertu de la loi du 3 mars 1855, sont priées de passer le plus tôt possible à mon bureau, No 29 rue du Camp:

Mme Henriette Pollock,	John Scott,
William S. Warden,	James Davis,
Mary Hamsley,	Winsor Smith,
Cornelius Goodrich,	Edward Burke,
John King,	Richard Stevenson,
Mme Amelia Heno,	Mme Madeline Lambert
Jacques Buchemin,	Mme Eulalie Dantilly,
Walt S. Hoyt,	Charles Wilson,
Mme Eugenie Hester,	William McCombs,
A. H. Thompson,	James Rowe,
Thomas Mattleton,	Michel Debergue,
Henry P. Foucher,	Raimond Gaillard jeune,
Thomas Shaw,	John Flick,
George Marray,	Laurence Martin,
George Clement,	Owen Lyman,
Mme Catherine Probus,	Micaiel Callim.

6 juin—10f D. I. RICARDO, notaire public.

Société Howard.

A une assemblée de cette Société, tenue le 2 du courant, les membres suivants ont été élus pour l'année courante :

G W Shaw, président ; G Kursheedt, 1er vice-président ; E F Schmidt, 2me vice-président ; D I Ricardo, secrétaire ; F Conrad, trésorier.

Directeurs.—Premier District : C H Nolles, W S Giles, D T Donnaud.—Deuxième District : W L Robinson, J Livingston.—Troisième District : J M Vandegrift, W S Robertson.—Quatrième District : L C Dillard, J Willis.

Comité de finances.—E F Schmidt, R L Robertson, D I Ricardo.

Ceci est une copie exacte tirée des livres.

6 juin—6f D. I. RICARDO, secrétaire.

UNE boucle d'oreille montée sur quinze pierres vertes a été perdue, le 4 du courant, de la rue Robertson, jusqu'aux rues St Pierre, Marais, Bienville et Basin, entre Bienville et Douane. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera au No. 300 rue des Ursulines. 6juin—2f

FEVES DE LA CAROLINE.

DEUX mille sacs, en magasin et à l'entrepôt du Star, à vendre par JACOB, DABOVAL & Co. 46, 47 et 48, Vieille Levée. 6 juin—10

A VENDRE.—Une PHARMACIE située dans un des beaux quartiers du Premier District, abondamment pourvue de drogues, parfumeries, etc, ayant une bonne clientèle. Les conditions sont libérales et le loyer du magasin extrêmement bas.

S'adresser à J. EUGENE TOURNÉ, 79 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville. 6 juin—3

AVIS.

TENEUR DE LIVRES.—Un jeune homme, muni de bonnes recommandations, désirerait trouver un ou plusieurs jeux de livres à tenir. S'adresser par lettre, à G. R., poste restante. 6 juin—3f

BOUTEILLES.—200 paniers bouteilles de porter, vin rouge et Madère, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No. 22, rue Poydras.

PIPES.—4000 caisses pipes de terre à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No. 22 rue Poydras.

GRAISSE.—71 barillets de graisse, en magasin et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, 22, rue Poydras.

BISCUITS.—300 barils et 300 caisses biscuits soda, au beurre, au sucre, au pour vin, du pour pic nics, biscuits pilote, de première qualité, à vendre aux plus bas prix du marché, par C. T. BUDDECKE & Co, 22, rue Poydras.

2) Agents de la Boulangerie Excelsior, de St-Louis.

DAMEJEANNES en débarquement du navire Mulhouse, venant du Havre : 800 damejeannes de 5 gallons ; 200 do de 3 do ; 200 do de 2 do ; 200 do de 1 do. A vendre par TH. CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas. 2ju

VIN DE CHAMPAGNE Piper Heidsick, en débarquement de la barque Ann, venant de New-York : 100 paniers champagne Heidsick, grandes et demi bouteilles, à vendre par TH. CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas. 2ju

CIGARES.—En débarquement du brick Mary Elizabeth : 50,000 cigares de la Havane de différentes qualités et de marques de choix, à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 2 juin

CIGARES de la Havane.—300,000 véritables cigares de la Havane, en magasin, comprenant Regalias, Med. Regalias, Londres, Prensados, Reg. Medians, Conchas, Reynas, Imperiales, Trabucos, Millars, etc., des marques favorites Partagas, Cervantes, Dosigno, Sultan, Garcia & Co., Ingenuidad, Nicotiana, Capitolio, Acerito, Flor de Morales, Escocesa, Sébastopol, Selina, Intimidad, Washington, Sol, Flor de Vigo, Grenadina, Sol de la Crimea, Victoria, Emilia, Diablo Marino, Glorieta, Filantropa, etc. A vendre par MORENO FRERES, 34 Vieille Levée. 2 juin

CAFÉ de la Havane—Quelques sacs de café vert de la Havane, première qualité, à vendre par MORENO FRERES, 34 Vieille Levée. 2 juin

EN magasin et à vendre par le soussigné : 50 quarts de pipe eau-de-vie Etienne Rousset ; 75 quarts de pipe eau-de-vie Edmond Jaulin ; 10 do do Bisquit-Triocche & Co. ; 25 barils rhum Barataria et Louisiane ; 25 do whiskey Bourbon vieux ; 125 do do Monongahela ; 30 do eau-de-vie de pêches ; 10 pipes rhum de la Jamaïque ; 5 do genièvre de Hollande (Steam Boat) ; 50½ do Madère et Sherry ; 50 barils eau-de-vie du pays ; 25 quarts de pipe eau-de-vie imitation ; 30 barils genièvre du pays ; 50 do whiskey rectifié ; 65 barriques vin rouge St-Julien Médoc ; 10 do vin blanc Haut-Sauterne ; 40 barils do do do. X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 2 juin

ATTENDU incessamment par la barque Tammany, venant de Philadelphie : 20 boucauts charbon de bois pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT, 62 rue des Magasins. 2 juin

Billets perdus.

LES billets suivans, tirés à l'ordre des soussignés et endossés par eux :

C. C. Gaines & Co, 11 mars 1856, 4 mois de date ... $2,692 00
A. F. Cochran & Hall, 3 avril 1856, 90 jours de date ... 751 30
Nalle, Summers & Co, 24 avril 1856, 90 jours de date ... 2,281 15
Payne, Steel & Co., 14 avril 1856, 4 mois de date ... 1,237 50

Le public est prévenu de ne pas négocier ces billets, le paiement en ayant été arrêté.

Une récompense libérale sera donnée à quiconque les rapportera à TUFTS & HOBART, No 33, rue Gravier. 31 mai—10f

Hotel Bellouard,

A LA BAIE ST-LOUIS.

L'HOTEL BELLOUARD, situé à la Baie St-Louis, et si avantageusement connu des touristes, vient d'être complètement restauré et disposé pour la réception des voyageurs. Mme Bellouard a fixé l'ouverture le 1er juin, et elle compte sur le patronage de ses habitués. Son hôtel est un des plus confortables de la Baie ; la table y est excellente et le service ne laisse rien à désirer. Ses pensionnaires trouveront chez elle tous les agréments qu'ils peuvent désirer. 29 mai—1f

Aux Habitants Jardiniers.

LES soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix du marché : des HARICOTS NAINS, rouges et blancs. FAZENDE & SON, No 28, Vieille-Levée. 22 janv

AVIS.

LES soussignés offrent aux plus bas prix du marché :

Aux Jardiniers,

Haricots nains, rouges et blancs, en quantité au gré des acheteurs.

Aux Planteurs et Commissionnaires,

300 barils de patates rouges No 6, venant d'arriver de Boston.

600 barils porc mess, M. O., prime et reins.

Bacon, épaules et pieds-coûtés, farine, whiskey, bœuf mess et prime, graisse, jambons et pommes de terre.

1000 sacs pois pour vaches, pour lesquels des ordres sont respectueusement sollicités.

F. FAZENDE & SON. 22 fév

$200 de récompense pour l'arrestation de LIZA, négresse d'environ 40 ans, mûre, d'environ 5 pieds 4 pouces, mince, ayant la poitrine aplatie, et pâle, les dents de devant écartées, le nez extrêmement large et aplati ; elle a sur la figure des marques de petite-vérole, est vêtue habituellement de robes de laine, à toujours une grosse chique à la bouche et se fâche comme un homme ; elle a le regard hardi et est très bonne ouvrière ; elle a emporté des Bercy Bags et des chemises à se déguiser par ses intrigues. [illegible] 30 mai—1m

CAFÉ de la Havane—Un lot de choix, en magasin et à vendre par MORENO FRERES. [illegible]

Hotel de la Passe Christian.

Cet hôtel sera complètement réparé, mis à neuf et ouvert le 15 JUIN prochain, sous la direction de WARREN A. GEER et E. W. JAMES.

27 mai—1m

INSTITUTION A BARROT.

124 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts.

CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A. Barrot, ex-professeur aux Ecoles publiques et au collège Audubon depuis sa fondation.

Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8½ à 3 heures et de 4½ à 6 heures du soir.

20mai—3m

Journaux de Paris Illustrés

A BON MARCHÉ.

AGENCE GÉNÉRALE

Rue de Chartres, No 167,

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

Paris le soir,	quotidien	$6 00	par an
Journal pour tous,	hebdomadaire	3 00	do
L'Ami de la Maison,	do	3 00	do
L'Ami des Sciences,	do	3 00	do
La Science pour tous,	do	2 00	do
Le Journal de tout le Monde,	do	2 00	do
Le Petit Journal pour Rire,	do	2 00	do
Les Cinq Centimes Illustrés,	do	1 50	do
Le Journal du Dimanche,	do	1 00	do
L'Omnibus,	Semi-hebdomadaire	1 00	6 mois.

J. TACON, 167, rue de Chartres. 20mai

Fèves de la Caroline.

DEUX MILLE sacs à vendre en magasin et en magasinage à l'entrepôt du Star, par JACOB DABOVAL & Co. 46, 47, et 48 Vieille Levée. 27 mai—6

S. D. GRATIAA.—L. COMMAGERE.—F. LONGUE.

Gratiaa, Commagère & Co,

IMPORTATEURS de vins, eaux de vie, sardines, etc, et marchands commissionnaires en général, No 20, rue de la Douane. 4 juin—1an

EAUX DE VIE.—En magasin et dans les entrepôts de la Douane : 40 octaves, âme preuve, Rochelle, E. Marcel ; 5 quarts do Bordeaux, J. Carle ; 12 do do do E. Bonnesset ; 16 octaves do do do ; 10 quarts do Cognac, Cosq père & fils, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane. 4 juin—6

PRUNES EN BOCAUX.—Un bel assortiment de prunes en bocaux de différentes grandeurs, des célèbres marques J. Fan et A. Dufour & Co, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane. 4 juin—6

VIN ROUGE en barriques et vin blanc— 10 barriques vin rouge V. Morisset ; 20 do do Montferrand ; 10 do do vieux Ch. Margaux, super. ; 70 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane. 4 juin—6

GUIGNOLET—150 paniers guignolet d'Angers, en magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane. 4 juin—6

FRUITS AU JUS—60 caisses fruits au jus, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane. 4 juin—6

CHEVILLES en fer battu—240 barillets, 4 à 8 pouces, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNEY, 72, rue des Magasins. 4 juin

HUILE DE LIN—170 barils et 40 pipes huile naturelle, et 74 barils huile bouillie, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNEY, 72, rue des Magasins. 4 juin

PEINTURE BRIDGEWATER—120 barils à vendre par ALFRED KEARNEY, 72, rue des Magasins. 4 juin

PEINTURE BLANCHE—150 tonneaux peinture de diverses marques, quelques-unes de première qualité, en débarquement et à vendre par ALFRED KEARNEY, 72, rue des Magasins. 4 juin

EN débarquement du navire Spark of the Ocean, du Havre, et à vendre par les soussignés : 190 caisses fromage de Hollande, 6 boucauts véritable fromage de Gruyère. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 4 juin

Changement de domicile.

Le soussigné annonce à ses clients de la ville et de la campagne, et au public en général, qu'il a transporté son Atelier Typographique *à l'encoignure Chartres et Toulouse, No 157.* N'ayant rien épargné pour mettre les moyens au niveau du Second et Troisième Districts à même d'avoir leurs impressions faites aussi bien et à aussi bon marché que peuvent le faire ses confrères du Premier District, il ose espérer qu'il obtiendra le patronage de ces quartiers.

Indépendamment d'un vaste matériel—aussi vaste que celui de la plus grande imprimerie de la Nouvelle-Orléans—il s'est procuré des presses des systèmes les plus récents, savoir : RUGGLES'S ROTARY PRESS, HOE'S CARD PRESS, *Ruggles's Circular Card-Cutter, Hoe's Paper Cutting-Machine.*

H. MERIDIER, 157 rue de Chartres—Nlle-Orléans. 24 mai

PAUL E. THÉARD,

NOTAIRE ET AVOCAT,

No. 42, rue Royale. 29 mai—1m

BRASSERIE LOUISIANAISE,

RUE CONTI, 85 ET 87.

A LA demande d'une société nombreuse et choisie, il sera ouvert le DIMANCHE 1er JUIN prochain un SALON DE BIERE au premier étage de l'établissement de la rue Conti, si avantageusement connu.

L'heureuse disposition du salon, l'empressement des employés, le choix et la variété des consommations, rien ne sera négligé pour rendre la Brasserie Louisianaise digne du patronage qui la fréquente depuis si longtemps. 28 mai—30

On demande.

ON demande en ville pour l'été une dame pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la Musique. Une personne d'un âge raisonnable serait préférée. S'adresser à la poste lettre G (112). 22mai—6d

Demande.

UNE famille qui va passer l'été au Nord, demande une femme de grande expérience et munie de garanties désirables, pour prendre soin d'un tout jeune enfant. S'adresser au No. 50, rue Condé. 28mai—6f

Changement de Bureau.

FRANÇOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 10, rue St-Pierre, bâtisses Pontalba. 15 mai—6d

Magasin à bon marché.

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Pour la dernière saison,

AU PRIX COUTANT.

Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.)

Mme FABIO.

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu de France et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant :

Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles, chapeaux d'enfants.

Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal. Garnitures de fantaisie.

BRODERIES.—Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle française.

Voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues *AU PRIX COUTANT*, lui assureront le bienveillant patronage du public.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 7 mars—3 m

Bureau des Assesseurs.

LE bureau des Assesseurs du Second et du Troisième District a été transféré au No 111, Passage de la Bourse, entre Conti et St-Louis. 22mai—1m

Aux Habitants sucriers.

LES soussignés, agents de l'appareil connu sous le nom de "Beur's Patent Sugar Pan", pour la fabrication du sucre, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent contracter devront s'adresser à O. LE BLANC & SON, 14, rue Carondelet. 15 mai—6m

Vermicelli et macaroni.

LE soussigné, agent de la fabrique de M. Foo Sambola Jr, donne avis au commerce qu'à partir de ce jour il fera une grande réduction de prix aux acheteurs en gros. Les ordres seront aussi reçus à la manufacture, rue Vieille Levée, No 136.

FOD SAMBOLA Jr, No 28, rue Tchoupitoulas. 4juin

VIN de Bourgogne—50 caisses grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Spark of the Ocean, venant du Havre. A vendre par PREAU & COUTURIÉ, 31 et 33 rue Gravier. 4 juin

Cigares de la Havane.

UN grand assortiment de Londres, Millars, Prensés et Regalias d'excellentes marques, venant d'arriver et en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville. 4 juin

VIN ROUGE—60 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 4juin

QUININE—300 onces quinine française, en grandes bouteilles, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 4 juin

CAFÉ—100 sacs café prime de Java, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 4 juin

GENIEVRE de Hollande.—10 pipes, marque Steam Boat, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, Tchoupitoulas. 4 juin

SAUMONS—100 boîtes saumons No 1, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 4juin

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons ; 400 damejeannes de 3 gallons ; 600 do de 2 do ; 500 do de 1 do, en débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 3 juin

CHAMPAGNE Piper Heidsieck—100 paniers, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Ann, venant de New York, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 3 juin

ABSINTHE suisse—100 caisses de la marque C. F. Bergee, en débarquement du navire Malhouse, venant du Havre et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier. 3 juin

NATTES d'Espagne—20 balles de couleurs assorties, à vendre par FOO SAMBOLA Jr, 28, rue Tchoupitoulas. 14 mai

CHAMPAGNE de Heidsick—100 paniers véritable Piper Heidsick, en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par BERNARD TURPIN, 67, rue des Magasins. 31mai—1s

CHAUX—En débarquement du brick West : 500 barils chaux de Rockland, à vendre par ALFRED KEARNEY, 72, rue des Magasins. 31 mai

Bouchons.... Bouchons.... Bouchons !

EN magasin et à vendre par les soussignés—220 balles bouchons.

Bouchons pour eaux minérales, longs et choisis. do do ordinaires do do réguliers. do do de bouteilles et 1/2 bouteilles, réguliers. do damejeannes différentes grandeurs et qualités.

A l'arrivée du navire espagnol Nivaria, attendu incessamment :

84	balles bouchons superfins, longs, gr. bouteilles.			
65	do	do	bonne qualité	do
2	do	do	do	1/2 bout.
8	do	do	do	longs pour fioles.
14	do	do	longs pointes,	pr bouteilles.
11	do	do	do supérieurs	do
20	do	do	courts	do do
25	do	do	pour champagne, 90,000.	
3	do	do	de jarres, abt. gr. assortis, 18,000.	
1	do	do	de pipes et demi-pipes, 5,500.	

A vendre à des prix modérés par F. CORRADO FRERE & Co, enc. Royale et St-Philippe. 29 mai

ABSYNTHE & KIRSCH.—En magasin et en douane, 100 caisses Souverain Bremens. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 3mai

[illegible] d'un abonnement de PARIS [illegible] *à la LIBRAIRIE NOUVELLE.* J. TACON, 167, rue de Chartres.

Plus de lots gagnants que de billets vendus !

$204,000 !

LOTERIE DU MARYLAND,

SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,

Pour le bénéfice des loteries consolidées du Maryland.

CLASSE UX, EXTRA.

Tirage, MERCREDI 18 JUIN 1856, dans la ville de Baltimore.—R. FRANCE & Co. directeurs.

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 20,000 billets—15,750 lots.

Payables en plein, sans déduction.

1	Lot de	$35,000,	soit	$35,000
1	do	10,000		10,000
1	do	4,000		4,000
1	do	2,000		2,000
1	do	1,040		1,040
1	do	1,000		1,000
1	do	400		400
1	do	400		400
1	do	250		250
1	do	250		250
140	do	100		14,000

APPROXIMATIONS.

4	Lots de $200, approx. de	$35,000	soit	$800
4	do 100	do	10,000	400
4	do 60	do	4,000	240
4	do 60	do	2,000	240
4	do 50	do	1,040	200
4	do 40	do	1,000	160
8	do 25	do	400	200
8	do 20	do	250	160
560	do 10	do	100	5,600
15,000			$ 50/100	127,500

15,750 Lots formant un total de ... $204,000

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 150 premiers lots, auront droit aux 600 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $35,000, les billets numéros 11,248 ; 11,249 ; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2, 3, 20,000 et 20,999 ; du No 20,000, ce sont les Nos 20,998, 20,999, 1 et 2 ; des Nos 2 et 20,999, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Il y a 30,000 billets, de 1 à 30,000. Il y a 150 lots entiers et 600 approximations, 15,000 lots déterminés par le tirage du gros lot, formant un total de 15,750 lots.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros que portent les billets, imprimés sur des morceaux de papier, sont roulés dans une enveloppe de ferblanc et placés dans une roue de verre.

Le montant des différents 150 lots entiers sont imprimés, enveloppés de la même manière et placés dans une autre roue. Après avoir fait tourner la roue, deux enfants dont les yeux sont bandés tirent, l'un un numéro de la roue des nombres, et l'autre un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot tirés sont ouverts, montrés aux spectateurs et enregistrés par le commissaire ; le lot est mis en regard du numéro qui a été tiré. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et le commissaire, après l'avoir vérifié, certifie qu'il est exact.

Les 15,000 lots de $8 50 chacun sont déterminés par le numéro qui gagnera le plus fort lot ($35,000). Si le numéro qui remporte ce gros lot est un nombre impair, il s'en suit que tous les billets impairs auront droit à $8 50. Si au contraire il se fait que ce soit un numéro pair, alors tous les numéros pairs auront droit à $8 50, en sus du lot que l'un de ces billets (pair ou impair) pourrait gagner.

Tous les numéros des billets finissant par un 0, un 2, un 4, un 6, un 8, sont de numéros pairs. Tous ceux finissant par un 1, un 3, un 5, un 7, un 9, sont impaire.

Billet entier, $10.—Moitié de billet, $5.—Quart de billet, $2 50.—Huitième, $1 25.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 21 mai

$60,000 !

La première Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane,

(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

CLASSE D.—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 12 JUIN 1856.

10,000 numéros seulement.—Gros lot, $15,000.

Prix des billets :—Billet entier, $10 ; moitié de billet, $5 ; quart de billet, $2 50.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, *ou prescription de bâtir qui a gagné le lot.*

Les ordres de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, directeur, Montgomery, Alabama. 29 av

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

26 mai 1856.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. N. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie, en remplacement de M. Jas. Robb, démissionnaire.

Par ordre, N. O. J. TISDALE, Trésorier. 29 mai—1m

Bas et Vestes fil de Lisle.

NOUS avons en magasin un bel assortiment de BAS FIL ECRU ET BLANC, pour dames. Bas fil écru et blanc, pour demoiselles et enfants. Chaussettes fil écru et blanc, uni et fantaisie, pour hommes et garçons.

VESTES FIL écru et blanc de Lisle, pour dames et messieurs.

Un assortiment de choix de vestes de gaze et de mérinos légers pour dames.

CALEÇONS TOILE, JEAN et COTON UNI, jolie coupe, grandeurs assorties, pour hommes et garçons. Un assortiment de choix de cravates d'été.

Composé de mouchoirs de soie et de mousseline et de cravates de batiste unie, imprimée et brodée.

P. & E. REILLY, Encoignure Canal et Royale. 1juin—6f

REVUE

Philosophique et Religieuse.

CETTE REVUE qui a inauguré la seconde année de son existence le 1er avril dernier, est publiée le 1er de chaque mois à Paris, en livraisons de sept à huit feuilles. Elle est rédigée par une Société de jeunes philosophes et de littérateurs dévoués à la propagande des idées modernes, soutenant avant tout la souveraineté de la RAISON contre la FOI ; elle convient tout spécialement aux hommes de progrès et de réforme.

Conditions de l'abonnement.....$6 par an.

ON S'ABONNE A LA LIBRAIRIE NOUVELLE, rue de Chartres, No 167. 2 juin

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets.

119 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que :

Tapis de VELOURS, etc.

Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur.

Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc.

Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande.

NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et damassés, maintenant en débarquement.

Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.

A. BROUSSEAU & Co. 17 mars

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 25, 26, à vendre aux prix coûtant par B NAUTRE & Co, 26 rue Condé. 5 juin

PORC.—100 barils, mess, 50 do M. O., à vendre par GALLOSO & PASCAL, encoig. Conti et Levée.

BŒUF.—75 demi barils, pour familles, 100 barils, prime et mess prime, à vendre par GALLOSO & PASCAL. 6juin

JAMBON.—50 tierçons jambons passés au sucre, Guigley, 25, à vendre par GALLOSO & PASCAL, encoig. Conti et Levée.

SUIF.—50 barils de St. Louis, 100 " fine, à vendre par GALLOSO & PASCAL, encoig. Conti et Levée. 6juin

WHISKY.—50 barils, Welshire, rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, encoig. Conti et Levée. 6juin

MAQUEREAUX.—100 barils, demi et quart de baril, No. 2 et 3. 50 barils, No. 1 et 2, à vendre par GALLOSO & PASCAL, Encoig. Conti et Levée. 6juin

GRAISSE.—35 barils, feuille prime, 20 " ", 125 " ", à vendre par GALLOSO & PASCAL, Encoig. Conti et Levée. 6juin

HUILE DE LARD.—25 barils huile de lard, à vendre par GALLOSO & PASCAL, Encoig. Conti et Levée. 6juin

EN débarquement du navire Griffon, venant de Bordeaux,—50 barriques vin rouge bon ordinaire. 40 do de blanc Haut-Sauterne. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 6juin

EN débarquement du navire Gaspard venant du Havre.—10 pipes Genièvre de Hollande, marque Aigle, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 6juin

EN magasin et à vendre par le soussigné : 160 barriques bon vin rouge ordinaire, St-Julien Médoc ; 25 do do vin blanc Haut Sauterne ; 20 barils do do de ; 15 do de do C Rousset ; 200 caisses vin rouge ; 250 gr. bouteilles vides ; 100 grosses bouteilles à Madère, porto, etc ; 50 caisses cornichons, variantes, lion marini, etc. ; 5 caisses de 20 boîtes chaque, succedés, nouvellement reçues ; 50 caisses eau de roses et eau de fleurs d'oranger ; 20 caisses Vermouth Noilly ; 50 do savon français ; 150 de absynthe et Kirsch, une partie en douane ; 30 pipes, demi, quarts et huitièmes de pipes eau-de-vie, 1re qualité. PAUL JUGE FILS & Co, 27 St-Louis. 6 juin

VIN de Catalogne—50 pipes et demi pipes 1re qualité, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Gaspard, Capt. Strickland, venant du Havre et à vendre par les soussignés :—1000 damejeannes de 5 gallons ; 500 do de 3 do ; 400 do de 2 do ; 500 do de 1 do. PAUL JUGE FILS & Co. 27 rue St-Louis. 6 juin

EN débarquement du navire Prince Adalbert, venant de Bordeaux : 140 barriques vin rouge ordinaire, 20 barils vin blanc Sauterne, 20 paniers Cognac J. B. Baron, à vendre par C CAVAROC & Co, 144, rue Royale. 3 juin

EN débarquement du navire Griffon, venant de Bordeaux : 50 barriques vin rouge ordinaire, 40 do do bon ordinaire, 20 barils vin blanc Sauterne, à vendre par C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale. 6 juin

M. P. SÉMAT prévient ses clients qu'on le trouvera chez le Dr. WOLBEIM, encoignure Washington et Laurel, jusqu'à ce qu'il ait reconstruit sa PHARMACIE. 2 juin—6f

MR. JAMES STRAWBRIDGE, de cette ville, a ma procuration pleine et entière, ainsi qu'il appert par un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, notaire public, le 31 mai 1856, toute procuration antérieure ayant été révoquée par le susdit acte. 2 juin—10f BERNARD TURPIN.

AVIS.

LES soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison commerciale de GALLOSO & PASCAL, pour la transaction des affaires de commission en général et des produits de l'Ouest. V. GALLOSO, G PASCAL, QUEYROUZE & LANGSDORFF, En commandite.

Magasin encoignure des rues Vieille Levée et Conti Nouvelle Orléans, 1er juin 1856. 2 juin—30

SARDINES—100 caisses sardines de 200 ¼ boîtes chaque, marque R. Guilleux, en magasin. A vendre par BROUSSEAU & Co, 16 Bienville. 2mai

BARILS VIDES DE TÉRÉBENTHINE—Le soussigné achète des barils vides de térébenthine à raison de 25 cts pièce, livrés à son magasin, no 72 rue des Magasins. ALFRED KEARNEY. 2 juin—3f

Dr L. DUPRESSOIR, dentiste, Rue Magasin, No 32,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'un entre de toutes les opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques. Il fait les pièces depuis une dent jusqu'à un dentier au complet à succion, et à ressort, selon le choix et au besoin, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

Apprenez l'Anglais,

Allemands, Français ou Créoles—

Tous ceux qui ont besoin de parler la langue nationale

Pour prospérer dans les affaires

DOIVENT S'ADRESSER A L'ETABLISSEMENT

Rue St-Charles, 13.

La méthode est essentiellement pratique et

Met tous les élèves à même

De comprendre et de parler cette langue

EN QUELQUES SEMAINES.

Il y est défendu de parler français après les six premiers exercices.

5 juin

ON demande pour la campagne UN BILLARD ; on en prendrait un de rencontre s'il est en bon état. S'adresser à la boîte K. 10, au bureau de Poste. 6juin—6f

DEMANDE—Une dame, seule, désire trouver une place dans une famille, comme femme de chambre, gardienne d'enfants et couturière. Elle peut donner de bonnes recommandations. S'adresser à la maison No 121, rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine. 6juin—3

Vente à bas prix,

Pour cause de reconstruction

D. P. SCANLAN & Co,

Nos. 12 et 14, RUE DE CHARTRES.

Offrent en vente, à bas prix, des Soieries d'été, barèges, mousselines, broderies, dentelles, chapeaux de dames et mantelets de Paris. 4 juin—6

AVIS.

150,000 CIGARES de la Havane comprenant un assortiment complet de Regalias, Media-Regalias, Cilindrados, Londres, Augustos Nicotiana, Cazadores, Conchas, Galanes, Panatelas, Operas, Millars, etc., à vendre par BISTE & GRIMA, 72 rue Gravier. 4 juin—6

CIRRACAS—10 balles de 100 pièces chacune, reçues par le steamer Granada, venant de New York, à vendre par O. B. GRAHAM, 96 rue Gravier. 20 mai—12

PORTER de J. & R. Tennent, en demi bouteilles, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 47, Bienville.

BOUC. BOUC.

Salon à Bière,

Tenu par M. C. KROST, rue Conti, 56.

ENTRE ROYALE ET PASSAGE DE LA BOURSE.

Le fameux BOUC et long-temps attendu est enfin arrivé.

Disciples de Gambrinus, ralliez-vous !

M. C. KROST annonce respectueusement au public en général et à ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir une certaine quantité de BOUC, cette bière qui a été si généralement appréciée l'année dernière. Par suite d'arrangements pris, il est le seul qui possède en ville cette qualité de bière.

H. C. Krost rappelle au public qu'il a ouvert dernièrement un salon rue Conti No 56, entre Royale et Passage de la Bourse, où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de bière ainsi que les lunchs les plus délicats.

M. C. Krost saisit cette occasion pour faire savoir à ses clients qu'il a vendu son établissement rue d'Orléans, et que le seul salon tenu actuellement par lui est rue Conti No 56. Qu'on se rappelle donc que c'est le seulement qu'on peut trouver le fameux BOUC. 26 avril—6f

Bon marché—Bon marché

HARBY,

165 .... *RUE DU CAMP* 165

ANNONCE à sa clientèle et aux dames en général qu'il est décidé à vendre le reste de son magasin stock de MARCHANDISES SECHES aux PRIX D'IMPORTATION. Les personnes qui désirent profiter de cette excellente occasion doivent s'adresser à son magasin le plus tôt possible.

Il offre les marchandises suivantes aux plus bas prix : Barèges unis et à dessins ; robes organdy à volants ; robes barège à volants ; robes jaconat français ; robes barège pour demoiselles ; linons français, anglais et américains, robes batiste ; jaconats français, ginghams et brillantines ; mantelets soie et dentelle, bonneterie, gant et mitaines, jupons crinoline, corsets, parasols, &c.

EGALEMENT :

SOIERIES DE PRINTEMPS, de mode, à 40 cents la yarde.

Un assortiment complet de :

Valenciennes, Collerettes, Cols et manches, broderies et dentelles de tous genres.

HORACE HARBY, 165 rue du Camp. 6 mai—6f

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFOSSIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes ces marchandises.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, et à un nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 29 fév

L. PERROT & Co, rue Royale, 222,

A l'angle de la rue Ste-Anne.

MARCHANDISES sèches pour la saison d'été à bon marché, indiennes printanières, américaines et françaises.

1 caisse jaconats imprimés à 12½ cts la yard.
1 do do français à 25 do

Organdies nouveautés, barèges, coutils pour pantalons, cotonnades, cotons blancs et écrus, toiles d'Irlande, mouchoirs et cravates, broderies, dentelles, mérinos, mousselines et bérets à moustiquaire, une noire, tulle noir et blanc, pour mantelets, gingham, bas et chaussettes, foulards, mouchoirs, éventails, bretelles, chemises françaises, ombrelles, parapluies, etc. en tout cas, ombrelles, gants et mitaines fil, peignes de toutes les qualités, parfumeries, etc., etc.

Aussi un bel assortiment d'éventails fantaisie. 16av—2m

ALFENIDE !

LES soussignés informent ceux qui tiennent des cafés, qu'ils peuvent disposer de 60 douzaines de cuillers en ALFENIDE à bon rond. Il leur suffit de rappeler toutes les qualités de ce métal,—connu par tous,—ils leur feront observer qu'au point de vue économique il vaut mieux que l'argent,—dont il a la sonorité et la pesanteur—coûte aussi quinze pour cent meilleur marché.

A. PAYA & Co, 56, rue de Chartres. 1er mai—1m

Bains de la rue Conti.

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande et les soins les plus empressés.

On trouvera en tout temps des Bains de vapeur dans cet établissement, qui envoit également des bains à domicile. 22 mars—6m

EN débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux— 40 barriques vieux vin de Bordeaux pour famille. 90 demi do do vin blanc Sauterne. 30 caisses vins fins grandes et 1/2 bouteilles. A vendre par TH. CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas. 3mai

PHARMACIE,

Encoignure Conti et Bourgogne,

SPECIALE

POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DES MALADIES DE PEAU,

GUERISON DE

L'hydrargyrie,

MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE *immodéré ou externe* DU **MERCURE,** PAR

E. GAUDOZ, Pharmacien.

26 mars—3m

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas W. Lancaster, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour ses fusils, selon le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, ils réclament l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix.

HEATON & OLIVIER, No 49, rue Commune. 14mars—6m

R. PRADEL.

Rue St. Charles No. 66.

Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques,

VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New-York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques tels que instruments d'anatomie, boîtes, trousses à dissection, boîtes, trousse amputation-trousse, chirurgie, caisses amputations, caisse à trepan resection, caisse d'accouchement, boîte trousse d'accouchement, boîte cataracte, pupille artificielle, fistules, lacrimales, strabisme, paupières, caisse sonde Bouiquet, boîte à vantouse, boîtes de dentistes, un assortiment complet de divers instruments assortis de prix et de grandeurs.

Appareils orthopédiques.

Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'académie de médecine, l'académie de l'industrie, lycée des arts et société d'encouragement, bandages Bura frères, médecins, chirurgiens herniaires de la marine.

Bandage Charrière, fournisseur titulaire de la faculté de médecine et de plusieurs universités étrangères, bandage Wickhamet et Hart patenté anglais, bandages de plusieurs fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience ; bandage pour les hémorroïdes, bandage de plusieurs fabricants pour la descente de matrice, ceinture hypogastriques, ceinture ventrière élastique, vulcanisées, bas soie, fil, coton élastique, vulcanisés.

Bas lacets en peau de chien, en toile.

Genouillères élastiques, suspensoirs de divers modèles, membres artificiels, jambes bras mécanique divers modèles, béquilles assorties, jambières à extension pour redresser les fausses ankyloses du genoux ; jambières pour le redressement des courbes, appareils pour le redressement des pieds-bots, un complet assortiment d'appareils pour la difformité du corps humain.

Appareils à injection, de plusieurs modèles.

Clyso-injecteurs à levier, à jets continus, à double et simple piston, bidet siphoïde de voyage, de lits et d'appartement, irrigateur du docteur Eguisier, fonctionnant seul et se montant comme une pendule, pour toutes espèces d'injections, lavements, irrigations, douches ascendantes.

Hydroclyse d'Adrien Petit, à jet continue, fonctionnant d'une seule main, clysopompes de divers modèles. Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients. Tous les instruments et appareils sont assortis de prix et grandeurs. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

Chacun sait qu'il est extrêmement difficile, lorsqu'on n'est pas sur les lieux, de se procurer des bandages herniaires tout à fait appropriés. En se conformant ponctuellement aux renseignements suivants, je crois qu'on ne manquera pas d'être satisfait. Il importe, avant tout, d'indiquer d'une manière claire et précise, la forme du bandage qu'on désire ; on dira ensuite si l'hernie est inguinale, crurale ou ombilicale ; dans les deux premiers cas, si elle existe à droite, à gauche ou des deux côtés ; si l'hernie est petite ou volumineuse, si les ressorts doivent être faibles ou résistants, enfin on donnera la circonférence du bassin, s'il s'agit d'une hernie crurale ou inguinale, et la circonférence du ventre si l'hernie est ombilicale. Toutes ces mesures devront être prises serrées, sans vêtements, avec le plus grand soin, et m'être communiquées avec précision pour toutes espèces d'appareils.

R. PRADEL, 66, St Charles.

Dr. SAMUEL REYNOLDS,

Bureau No 118, rue Gravier, Nlle-Orléans.

GUERISON des CANCERS ; la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 15 mars—1an

VIN DE CATALOGNE en pipes et demi-pipes, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 20mai

Perdu ou égaré.

UN billet de $461 25, tiré par Duncan McFarland à son ordre, endossé par Frederick Camerden portant la date du 27 mars 1856 et payable à douze mois de date, avec huit pour cent d'intérêt. Le paiement en a été arrêté. La personne qui l'a trouvé recevra une récompense convenable en le remettant à J. A. BEARD & MAY, No 8, Arcade de Banks. 21 mai

12 boîtes de 20 lb. chaque bouchons points, fins ; 3 do de 20 lb. de régulier fins ; 3 do de 20 lb. do 6 damejeannes, en sacs de 1000 ; 3 do 20 lb. de toile fins, en sacs de 500. En débarquement du navire Mary Bradford, de Bordeaux, et à vendre par V & B MANNAR, 30 rue St Louis. 29av